

Tous les chefs naturels des Canadiens les avaient délaissés. Un seul restait, mais le plus puissant : le clergé !

Le clergé avait tout entrepris, tout dirigé : explorations, découvertes, missions, enseignement, hôpitaux, défrichement, colonisation. Il avait tout créé ; il devait tout sauver.

Il n'est permis à personne de faire mentir l'histoire sur ce point, qui lui est acquis pour toujours !

A la hiérarchie catholique, le gouvernement de Georges III se proposait de substituer la hiérarchie anglicane. Il se flattait d'avoir aisément raison de la conscience d'une poignée de colons. (Instructions au Gouv. Murray, 7 décembre 1763, art. 32 et 33). — Il vint se heurter contre les refus du clergé !

La confiscation des biens des Ordres religieux se fit en vertu du droit du plus fort ; leur recrutement fut sévèrement prohibé. On décida "d'ensevelir le papisme sous ses propres ruines". — Le clergé remplaça les Religieux et sauva le catholicisme.

La cour de Londres ordonna à Murray (art. 33) d'ouvrir partout des écoles protestantes, en vue d'*angliciser* la jeunesse. Le clergé sauva la langue, comme la nationalité et la religion.

Les lois françaises abolies, on exigea du peuple entier le serment d'allégeance, serment que sa foi lui interdisait de prêter, comme impliquant une abjuration de la juridiction romaine et une apostasie de ses croyances les plus sacrées. — Le clergé éclaira le peuple et sauva sa foi, sans nul détriment de sa loyauté !

Toute fonction publique était fermée aux Canadiens : ni conseiller, ni juge, ni magistrat. Il fallait, au regret et à la honte de l'autorité coloniale elle-même, "prendre juges et jurés parmi quatre à cinq cents Anglais immigrés, commerçants, artisans, fermiers, méprisables par leur ignorance même." (Lettre de Murray). — De vigoureux esprits, des hommes au caractère d'acier devaient forcer la main au conquérant, et prendre place aux conseils de la nation !

D'ailleurs, la Providence entendait les gémissements de ce